

LE *File*

L'info
communale

#349

Mai 2026

Horbourg-
Wihr



Journée
CITOYENNE

Horbourg-Wihr
Samedi 30 mai 2026



SOMMAIRE

03

Le mot du maire

04

Le conseil en bref

12

Municipalité

22

CCAS

24

Jeunesse

28

Associations

38

Vie quotidienne

43

Tribunes

44

Agenda



Discours d'investiture

Samedi 21 mars 2026

Je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous m'accordez ce matin. Non seulement elle m'oblige, mais elle me motive à continuer dans cette belle aventure du mandat municipal.

Être maire est une situation très particulière : entre politique et terrain, entre envie de faire et contraintes budgétaires, entre intérêts particuliers et l'intérêt général. La tâche est dure, mais c'est pour ça qu'elle est belle.

Il y a 6 ans, le 23 mai 2020, je prononçais le premier discours du mandat qui venait de démarrer. Nous sortions alors d'un terrible printemps, marqué par le 1^{er} confinement et ponctué par des règles sanitaires comme nous n'en avions jamais appliquées auparavant.

J'y expliquais en quelques mots combien je mesurais avec humilité et honneur la responsabilité qui était dorénavant la mienne.

6 années se sont écoulées à une vitesse incroyable. Avec l'équipe en place, nous avons tenu bon. Le mandat s'est correctement déroulé et nous avons pu mettre en œuvre notre programme.

Je voudrais profiter de l'instant pour remercier très chaleureusement l'ensemble du conseil municipal sortant, et en particulier l'équipe d'adjoints qui n'a pas failli malgré l'ampleur de la tâche. Certains jours étaient plus compliqués que d'autres. Certaines décisions plus difficiles à prendre que d'autres. Mais nous y sommes arrivés.

Le mot du maire

Le 1^{er} tour des élections municipales nous a donc permis de remporter la victoire. Une fois de plus, les habitants de Horbourg-Wihr nous ont fait confiance. De cette confiance, nous devons faire notre force. Elle doit nous guider dans nos décisions, en n'oubliant jamais que nous sommes les élus de tous les habitants. Même ceux que nous n'avons pas réussi à convaincre.

Nous serons humbles face à la victoire. Mais courageux face aux défis qui nous attendent. La charge de travail est conséquente. Les 6 prochaines années seront intenses, à la vue des chantiers que nous allons entreprendre.

Mais... j'ai la chance d'être entouré d'une équipe motivée et prête à se mettre en action pour que Horbourg-Wihr garde son identité et ne devienne pas une cité dortoir. Notre identité, c'est notre histoire, notre environnement, notre proximité de la ville tout en étant à la campagne. Tout ce qui fait que la vie, chez nous, est belle.

Notre feuille de route sera très claire : mettre tout en œuvre pour que notre commune reste sur le chemin d'un avenir serein pour ses habitants, en la dotant d'infrastructures dignes de ce nom et surtout adaptées à ses besoins.

La commune est le premier service public au contact des citoyens. Donc, en ces temps agités et incertains, elle se doit d'être un lieu apaisé et de confiance. Faisons en sorte qu'elle devienne un cocon protecteur pour nous et nos enfants.

Avec un peu de bonne volonté et la participation de chacun, nous pouvons améliorer notre avenir, et par la même occasion notre quotidien. J'en suis persuadé.

Chères conseillères et conseillers municipaux de la majorité, votre rôle sera d'accompagner et de prendre toute votre part dans la réussite de notre projet. Les semaines de campagne l'ont prouvé : la solidarité et la cohésion qui ont régné entre vous doivent aujourd'hui être mises au service des habitantes et des habitants de Horbourg-Wihr.

Merci de votre soutien. Je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous.

Thierry Stuebner
Maire de Horbourg-Wihr

Le conseil en bref

Séance du 15 décembre 2025

Vote des tarifs et loyers 2026

Le conseil municipal a déterminé et approuvé les tarifs applicables en 2026, concernant notamment les concessions de cimetière, la location des différentes salles communales et de leurs équipements, l'occupation du domaine public ainsi que certaines régies.

Attribution prévisionnelle de crédits pour 2026 – Corps communal des sapeurs-pompiers

Le conseil municipal a décidé de prévoir les crédits suivants pour un montant de 41 235 € TTC pour le corps communal des sapeurs-pompiers au budget primitif 2026 :

TOTAL RECAPITULATIF

HABILLEMENT EPI	9 925 €
SECOURISME	1 300 €
MATÉRIELS	10 350 €
SPORT	2 850 €
BATIMENTS	7 100 €
VÉHICULE	1 500 €
NOUVELLES RECRUES	6 000 €
DIVERS	840 €
BESOIN DU CORPS	39 865 €
JSP	1 370 €
DEMANDE DE BUDGET 2026	41 235 €

Subventions et participations 2026

Le conseil municipal a validé les montants des subventions accordées aux écoles, aux différentes associations (sportives, culturelles, de loisirs, ...) et à divers organismes à vocation sociale. Au total, en 2026, ces contributions de la commune au monde associatif représentent plus de 175 600 €.

Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026

Le conseil municipal a autorisé le maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2026 certaines dépenses d'investissement à hauteur de 120 100 €.

Décisions modificatives du budget communal

Le conseil municipal a voté les décisions modificatives suivantes du budget communal 2025 :

Afin de permettre le paiement des travaux de remise en état de la voirie communale à la suite de deux sinistres, le conseil municipal a décidé de modifier le budget communal pour un montant de + 5 400 €, en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement, ces travaux étant intégralement couverts par les indemnités récupérées auprès des tiers responsables.

Le conseil municipal a également adopté une décision modificative pour ajuster les crédits nécessaires à la prise en charge des dépenses de personnel pour un montant de 0 € en section de fonctionnement (chapitre 011 : - 15 000 € / chapitre 012 : + 15 000 €).

Convention intercommunale d'attribution 2025-2030 de Colmar Agglomération

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) 2025-2030 de Colmar Agglomération et d'en autoriser la conclusion par la commune, cette convention fixant les objectifs et orientations pour l'attribution des logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale, soutenir l'accès au logement des publics prioritaires et accompagner les parcours résidentiels dans le parc social.

Modification du temps de travail d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Le conseil municipal a décidé, à compter du 1er janvier 2026, de réduire la durée hebdomadaire de service d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) de 31,50/35èmes à 29,42/35èmes et de modifier en conséquence le tableau des emplois communaux.

Délégation de services publics relative aux activités périscolaires, extrascolaires et petite enfance – Participation communale 2025, budget prévisionnel 2026 et acomptes à verser au délégataire en 2026 et avenant n°1 au contrat

Par contrat en date du 25 juillet 2025, la commune a délégué à l'AGAPEJ (Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse) la gestion des activités périscolaires, extrasco-

lares et de la petite enfance. Conformément au contrat, le Conseil Municipal a décidé d'arrêter le montant définitif de la participation financière de la commune pour l'année 2025 à 200 191 €, d'approuver le budget prévisionnel 2026 de l'AGA-PEJ, et de fixer la participation financière prévisionnelle de la commune pour 2026 à 650 066 €, avec le versement des acomptes de 325 033 € avant le 31 mars et de 195 019,80 € avant le 30 septembre. Le solde sera versé ultérieurement sur présentation des justificatifs financiers, en tenant compte, le cas échéant, de la révision et du résultat positif de l'année 2025. Le Conseil Municipal a également fixé les nouveaux tarifs de l'accueil de loisirs, applicables à compter du 1er janvier 2026, et a également décidé de conclure un avenant au contrat afin d'entériner plusieurs modifications mineures visant à simplifier sa gestion.

Approbation et autorisation de conclure un bail emphytéotique administratif au profit de l'association « Les boulistes de Horbourg-Wihr »

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver les conditions de mise à disposition du terrain au profit de l'association « Les Boulistes de Horbourg-Wihr » et a autorisé la conclusion et la signature d'un bail emphytéotique administratif de 20 ans à compter du 20 juin 2024. L'association versera une redevance annuelle de 1 100€.

Séance du 23 février 2026

Débat d'orientation budgétaire 2026

Lors de cette séance, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2026. Ce débat permet d'associer l'ensemble des élus municipaux à la réflexion pour l'élaboration du budget. Le rapport est consultable sur le site internet de la commune :

www.horbourg-wihr.fr

rubrique Ma commune | Finances communales

MUNICIPAL
CONSEIL

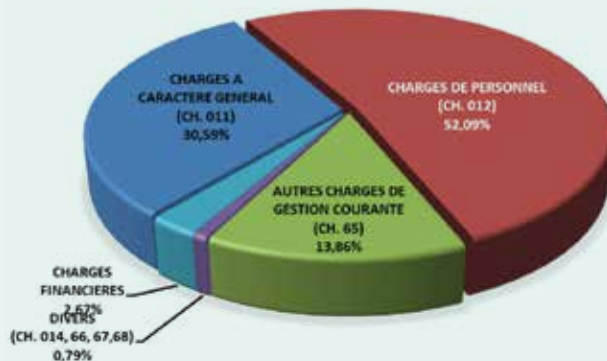
Approbation du Compte Financier Unique 2025

Dépenses de fonctionnement

4 560 041.63 €

Charges à caractère général	1 232 483.85 €
Charges de personnel	2 099 111.97 €
Atténuation de produits	26 741.26 €
Autres charges de gestion courante	558 516.96 €
Charges financières	107 626.87 €
Charges spécifiques	3 043.42 €
Dotations provisions et dépréciations	2 110.50 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 029 634.83 €
Opérations d'ordre entre sections	530 406.80 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	530 406.80 €

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

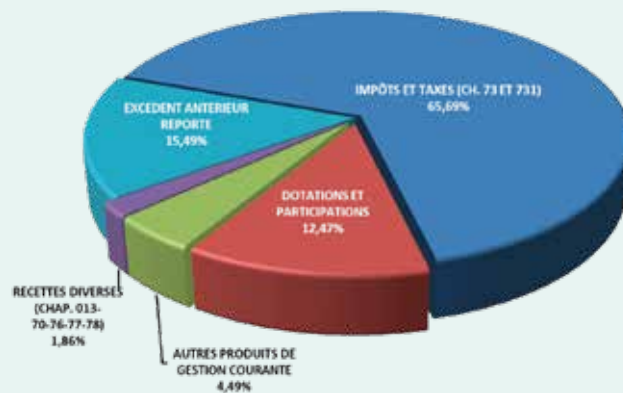


Recettes de fonctionnement

6 496 088.23 €

Atténuation de charges	39 121.09 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	35 254.82 €
Impôts et taxes	1 057 831.00 €
Fiscalité locale	3 208 492.58 €
Dotations et participations	809 666.05 €
Autres produits de gestions courante	291 838.14 €
Produits spécifiques	46 449.00 €
Reprise sur amortissements	61.95 €
Excédent antérieur reporté	1 006 373.00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	6 495 088.23 €
Opérations d'ordre entre sections	1 000 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	1 000 €

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2025

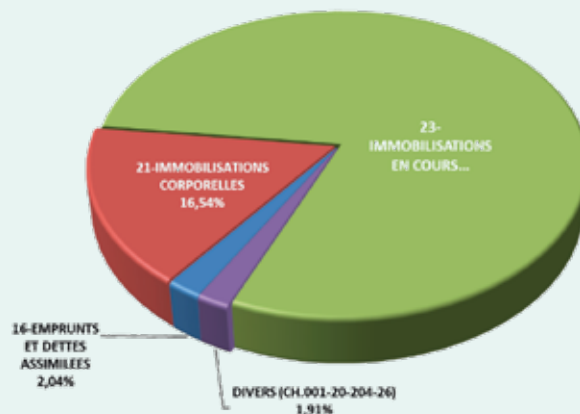


Dépenses d'investissement

6 232 761.13 €

Emprunt et dettes assimilées	120 390.00 €
Immobilisations incorporelles	64 996.01 €
Subventions d'équipement versées	45 880.40 €
Immobilisations corporelles	977 563.02 €
Immobilisations en cours	4 698 991.95 €
Solde investissement reporté (déficit)	2 100.00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	5 909 921.38 €
Opérations d'ordre entre sections	1 000.00 €
Opérations patrimoniales	321 839.75 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	332 839.75 €

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2025

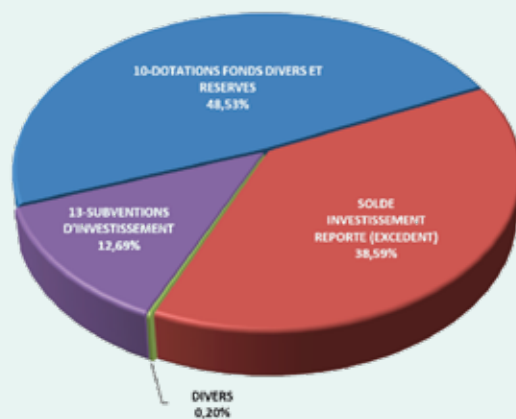


Recettes d'investissement

5 945 450.67 €

Dotations fonds divers réserves	2 471 774.42 €
Subventions d'investissement	646 134.68 €
Subvention d'équipement versées	10 035.36 €
Solde d'investissement reporté (excédent)	1 965 259.66 €
TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	5 093 204.12 €
Opérations d'ordre entre sections	530 406.80 €
Opérations patrimoniales	321 839.75 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	852 246.55 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2025



Déficit de clôture de la section d'investissement : 287 310.46 €

Excédent global de clôture 2025 : 1 648 736.14 €

Principaux ratios financiers – Compte Financier Unique 2025

Population légale au 31/12/2025 : 6 357 habitants

N°	Ratio	Commune (CFU 2025)	Moyennes nationales de la strate*
1	Dépenses réelles de fonctionnement (hors txv régie)/population (en €/habitant)	633.89	1092
2	Produit des impositions directes/population (hors fiscalité reversée) (en €/habitant)	433.52	621
3	Recettes réelles de fonctionnement/population (en €/habitant)	863.41	1311
4	Dépenses d'équipement brut/population (en €/habitant)	903.19	413
5	Encours de dette/population (en €/habitant)	448.32	768
6	DGF/population (en €/habitant)	107.20	159
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct.	52.09%	56.50%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette / recettes réelles de fonctionnement	75.60%	89.70%
9	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	26.58%	18.80%
10	Taux d'épargne nette (Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital) /recettes réelles de fonctionnement)	24.40%	11.70%
11	Taux d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	51.92%	58.60%
12	Capacité de dés endettement (encours de dette / épargne brute)	1.95	3.1
13	Dépenses d'équipement brut (hors subv. versées)/ recettes réelles de fonctionnement	104.61%	31.50%

*Source : www.collectivites-locales.gouv.fr – DGCL – Les collectivités locales en chiffre 2025 – Ratios financiers des communes en France par strate de population en 2024 – Communes de 5 000 à 10 000 habitants (pour les ratios 1 à 8, 11 et 13) – Communes de moins de 10 000 habitants (pour les ratios 9, 10 et 11)

Conventions relatives à l'octroi d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace pour le pont dit des Américains

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a octroyé une subvention d'un montant de 74 603 € pour le projet de travaux du Pont dit « des Américains ». Le conseil municipal a décidé de conclure la convention financière et la convention de partenariat tripartite (avec la CeA et l'Office de Tourisme et des Congrès de Colmar) afférentes.

Convention de mise en œuvre du programme CEE ACTEE entre la commune et Territoire d'Énergie Alsace

La commune de Horbourg-Wihr bénéficie d'une aide de 13 509 € HT dans le cadre du programme ACTEE+ pour la rénovation de son éclairage public.

Le conseil municipal a décidé de conclure la convention de mise en œuvre de ce programme avec Territoire d'Énergie Alsace.

Octroi d'une garantie d'emprunt pour la réalisation de logements sociaux 176 Grand' Rue

Le conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt de 2 056 932 € souscrit par NEOLIA. Une convention sera conclue entre la commune et NEOLIA pour préciser les obligations de chacune des parties.

Conclusion d'un contrat de mixité sociale pour la période triennale 2026-2028

Le contrat de mixité sociale est un dispositif partenarial de 3 à 6 ans entre l'État et les communes déficitaires en logements sociaux, mis en place pour renforcer l'application des obligations de la loi SRU. Le conseil municipal a décidé de conclure avec l'État et Colmar Agglomération le contrat de mixité sociale pour la période 2026-2028. Ce contrat fixe les objectifs et les actions de la commune pour développer les logements sociaux et rattraper partiellement son déficit, tout en adaptant le rythme de production aux besoins du territoire.

Convention de partenariat avec l'association SK EVENT dans le cadre de l'organisation de la course pédestre «WIHRUN»

Le conseil municipal a décidé de conclure une convention de partenariat avec l'Association SK EVENT pour l'organisation de la course pédestre «WIHRUN» le 5 avril 2026, en mettant à disposition gratuitement des moyens techniques et en assurant la sécurité de certains points du parcours.

Convention de mise à disposition de locaux de l'ancienne école maternelle des Tilleuls à l'Association «Enfance Éveil»

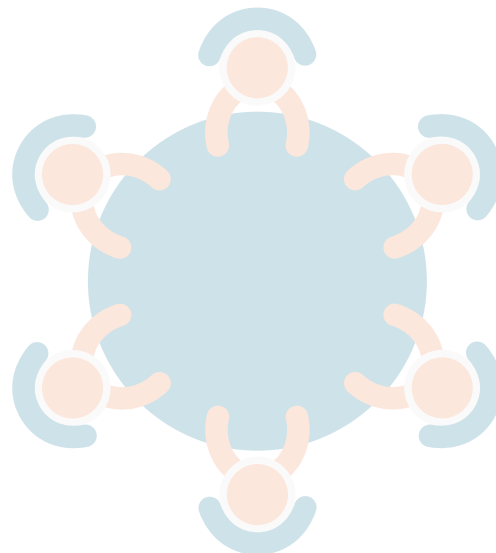
Le conseil municipal a décidé d'approuver la mise à disposition à titre gratuit des locaux de l'ancienne école maternelle des Tilleuls à l'association « Enfance Eveil » pour l'accueil de sa ludothèque « La caverne d'Ali Baba » et de conclure la convention telle que présentée en séance.

Cession à titre gratuit d'un photocopieur à l'association «ESPOIR»

Le conseil municipal a décidé d'autoriser la cession à titre gratuit du photocopieur « RICOH MP 2000 », désormais inutilisé, à l'association Espoir, et a chargé le Maire ou son représentant de signer tous les actes nécessaires à cette cession.

Emplois saisonniers 2026

Le conseil municipal a décidé de créer, pour la période du 1er juin au 30 septembre 2026, douze emplois non permanents à temps complet afin de répondre à l'accroissement saisonnier d'activité. La rémunération sera fixée au 1er échelon de l'échelle indiciaire correspondant à leur grade, et le recrutement sera réservé aux candidats âgés d'au moins 18 ans.



Séance du 21 mars 2026 • Élection du maire et des adjoints

Le conseil municipal a procédé à l'installation des conseillers municipaux sous la présidence de M. Roland FLORENTZ, membre le plus âgé.

Lors de l'élection du maire, **Thierry STOEBNER** a été élu à l'unanimité et immédiatement installé dans ses fonctions. Sous sa présidence, le conseil municipal a ensuite élu les adjoints : le nombre d'adjoints a été fixé à huit, et la liste conduite par **Laurence KAEHLIN** a été élue à l'unanimité, les candidats étant proclamés et immédiatement installés dans l'ordre de la liste.

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL Version au 21 mars 2026

N°	Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	STOEBNER Thierry	OUI
2	Première adjointe	Mme	KAEHLIN Laurence	OUI
3	Deuxième adjoint	M.	BACH Thierry	OUI
4	Troisième adjointe	Mme	KARLI née LICHTENAUER Marie-Paule	
5	Quatrième adjoint	M.	BOEGLER Daniel	
6	Cinquième adjointe	Mme	LAUREY Florence	
7	Sixième adjoint	M.	FRUHAUF Thierry	
8	Septième adjointe	Mme	PAQUES Véronique	
9	Huitième adjoint	M.	LAMBA Marc	
10	Conseiller municipal	M.	FLORENTZ Roland	
11	Conseillère municipale	Mme	LYET Joëlle	
12	Conseillère municipale	Mme	OBERLIN née HUTTER Doris	
13	Conseillère municipale	Mme	BOEGLER Martine	
14	Conseillère municipale	Mme	BERGER née HUSSER Magali	
15	Conseiller municipal	M.	SCHMIDT Philippe	
16	Conseiller municipal	M.	MAIER Stefan	
17	Conseillère municipale	Mme	TOURRETTE née AUBEL Carole	
18	Conseiller municipal	M.	CLEMENTE Sébastien	
19	Conseiller municipal	M.	PATRY Gilles	
20	Conseillère municipale	Mme	BUB Virginie	
21	Conseillère municipale	Mme	DORGLER Noémie	
22	Conseiller municipal	M.	URBAN Arthur	
23	Conseiller municipal	M.	KINDERSTUTH Guillaume	
24	Conseillère municipale	Mme	KLEIN née METTAUER Pascale	
25	Conseiller municipal	M.	HAMM Serge	
26	Conseiller municipal	M.	DIETSCH Christian	OUI
27	Conseillère municipale	Mme	ZRIED LISCHER Marie-Christine	
28	Conseiller municipal	M.	KLINGER Philippe	
29	Conseillère municipale	Mme	OZCAN Tuba	

Séance du 30 mars 2026

À la suite des démissions de M. DIETSCH Christian et de Mme ZRIED Pascale, M. SCHEFFER Pierre et Mme GIGAX Léa sont appelés à siéger en qualité de conseillers municipaux, respectivement aux 28^{ème} et 29^{ème} rangs du tableau du conseil. Le conseil municipal prend acte de leur installation.

Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Le conseil municipal a décidé de fixer les indemnités de fonction du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués, pour la durée de leur mandat, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, et d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

Délégations du conseil municipal au maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal a décidé de déléguer au maire, pour la durée de son mandat, le pouvoir de prendre des décisions dans différents domaines, tels que la gestion des biens communaux, la passation de marchés et contrats, l'urbanisme, la conclusion de baux et la défense judiciaire de la commune, tout en rendant compte de ces décisions au conseil municipal.

Désignation des représentants au sein des syndicats intercommunaux

Le conseil municipal a décidé de nommer les délégués, représentants de la commune de Horbourg-Wihr, auprès des différents syndicats intercommunaux suivants :

Territoire d'Énergie d'Alsace

1. M. Philippe SCHMIDT
2. M. Daniel BOEGLER
3. M. Thierry BACH
4. M. Thierry FRUHAUF

Syndicat mixte pour l'accueil des personnes âgées à Kunheim (SYMAPAK)

1. Mme Marie-Paule KARLI
2. Mme Magali BERGER

Syndicat mixte «Pôle Ried Brun»

Délégués titulaires :
M. Daniel BOEGLER
Mme Véronique PAQUES
Déléguée suppléante :
Mme Carole AUBEL-TOURRETTE

Syndicat mixte de l'III

Délégué titulaire : M. Thierry BACH
Délégué suppléant : M. Philippe SCHMIDT

Composition du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCSPV)

Le conseil municipal a décidé de désigner les représentants communaux suivants au sein du CCSPV :

	Titulaires	Suppléants
1	BOEGLER Daniel	FRUHAUF Thierry
2	LAUREY Florence	DORGLER Noémie
3	LAMBA Marc	KAEHLIN Laurence
4	SCHMIDT Philippe	BOEGLER Martine
5	KLEIN Pascale	KLINGER Philippe

Création d'un emploi de responsable du Pôle accueil - secrétariat - population

Le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 1er avril 2026, un emploi permanent de responsable du service accueil/population afin de remplacer un agent partant à la retraite et de renforcer le fonctionnement du service. Le titulaire assurera l'accueil, le secrétariat, la gestion administrative, l'État Civil, les relations avec les associations, les affaires sociales et scolaires, ainsi que l'organisation des élections. Il encadrera et coordonnera le service et participera à l'amélioration des missions existantes.

Cet emploi à temps complet relèvera des grades d'adjoints administratifs territoriaux ou de rédacteurs territoriaux et pourra être pourvu soit par un fonctionnaire titulaire, soit par un agent contractuel.

Le conseil municipal a décidé de mettre à jour le tableau des emplois communaux et confirme que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

RETOUR EN IMAGES

Commémoration du 81^{ème} anniversaire de la Libération

En janvier dernier, l'école élémentaire Les Chênes a accueilli la cérémonie du 81^{ème} anniversaire de la Libération de Horbourg et de Wihr-en-Plaine. Ce moment fort, placé sous le signe de la mémoire et de la transmission, a rassemblé élèves, enseignants et anciens combattants autour du souvenir de ceux qui ont lutté pour notre liberté.

Pas moins de 284 enfants ont participé à cette commémoration préparée avec soin. À travers chants, lectures et instants de recueillement, les élèves ont rendu hommage à celles et ceux qui ont permis à notre village de retrouver la liberté.

La cérémonie a également mis en lumière les couleurs de notre drapeau, riches de sens et d'émotion :

« **Bleu, comme le ciel de la liberté.**

Blanc, comme la paix dans nos cœurs.

**Rouge, comme le courage de ceux
qui ont rendu la liberté à notre village. »**

La municipalité tient à remercier chaleureusement les élèves pour leur implication, les enseignants pour leur travail de transmission, l'association des anciens combattants pour sa présence fidèle, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ce moment de mémoire partagée.

Un souvenir précieux, gravé dans les esprits et les cœurs.





POESIE

Cérémonie des vœux et remise des médailles au personnel communal

Le 20 janvier 2026, la municipalité de Horbourg-Wihr a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux destinée au personnel communal.

Cette rencontre a été l'occasion de remettre les Médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à plusieurs agents, en reconnaissance de leur engagement et de leur ancienneté au service de la collectivité.

Félicitations aux médaillés pour leur engagement !

La commune remercie également l'Amicale du personnel pour avoir contribué à faire de ce moment un temps chaleureux de reconnaissance et de convivialité.

Eric 30 ans



Véronique 20 ans



Frédéric 30 ans



ZONE BLEUE : Pensez à votre disque

**Grand' Rue
ZONE
BLEUE**

P

**Du lundi au vendredi
De 8h00 à 18h00
(sauf jours fériés)**

Stationnement limité à 1h30

Disque obligatoire

P

**Du n°1 au n°73
Des deux côtés**

HEURE D'ARRIVÉE



Une zone bleue a été instaurée sur une portion de la **Grand' Rue** afin d'améliorer la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et services de proximité.

La mesure concerne la **Grand' Rue**, du n°1 au n°73, des deux côtés de la chaussée. Elle s'applique du **lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, sauf les jours fériés.**

Dans ce périmètre, la **durée de stationnement est limitée à 1 heure et 30 minutes.** Les automobilistes doivent **obligatoirement apposer un disque de stationnement**, indiquant l'heure d'arrivée, de manière visible derrière le pare-brise.

À noter : toute indication inexacte sur le disque ou toute modification de l'heure sans déplacement préalable du véhicule est assimilée à un défaut d'apposition et peut faire l'objet d'une verbalisation.

Par cette disposition, la commune souhaite fluidifier le stationnement et éviter le phénomène des "automobiles tampons".

(l'arrêté P-2025-186-DOM est consultable sur le site internet de la commune www.horbourg-wihr.fr rubrique MA COMMUNE | PUBLICATIONS | Arrêtés municipaux)

Lutte contre la prolifération des moustiques à Horbourg-Wihr

Avec l'arrivée des beaux jours, la vigilance de chacun est essentielle pour limiter la prolifération des moustiques sur le territoire communal. Afin de renforcer cette mobilisation, un arrêté municipal (P-2025-44-POL du 31 mars 2025) rappelle que chaque propriétaire, locataire ou occupant doit prendre les mesures nécessaires pour éviter la stagnation de l'eau et réduire les gîtes larvaires.

Il est important de rappeler que la commune est aujourd'hui colonisée par les moustiques. Dans ce contexte, les actions mises en œuvre ne permettront pas d'éradiquer leur présence, mais bien d'en limiter les désagréments au quotidien.

Des gestes simples permettent d'agir efficacement :

- **Assécher, couvrir ou supprimer les points d'eau inutiles.**
- **Protéger les citernes, cuves et gouttières avec des dispositifs adaptés.**
- **Renouveler régulièrement l'eau des coupelles de plantes et des abreuvoirs.**
- **Traiter l'eau stagnante avec un produit larvicide agréé, uniquement en dernier recours.**

Les bassins d'agrément peuvent être laissés sans traitement lorsqu'ils accueillent des poissons ou des animaux aquatiques, qui contribuent naturellement à réguler les larves. En revanche, les eaux stagnantes non entretenues, comme certaines piscines ou mares, doivent faire l'objet d'une attention régulière.



La commune s'engage pleinement dans cette action de santé publique. Une campagne d'information est déployée sur l'ensemble des supports municipaux afin de sensibiliser le plus grand nombre. Un plan d'actions spécifique est également mis en œuvre, notamment dans les cimetières, avec la mise en place d'affichages de prévention, étendus également aux squares et aux aires de jeux.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont organisées auprès des plus jeunes, notamment le 2 avril dernier dans l'école élémentaire « Les Chênes », en partenariat avec le Lions Club Colmar Schweitzer.



Les services techniques interviennent également sur différents bâtiments communaux pour prévenir les zones de stagnation, avec une attention particulière portée aux toitures-terrasses.

Chacun, à son échelle, peut contribuer à limiter la prolifération des moustiques. La mobilisation collective est essentielle pour préserver le cadre de vie et la santé de tous.

AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉS!

Pour une lutte efficace contre les moustiques,

éliminez l'eau stagnante!



Videz

1 fois par semaine

- Coupelles, soucoupes et cache-pots
- Pots, seaux et réceptacles divers
- Bâches



Le jardin est propice au développement des moustiques

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence.



Couvrez

hermétiquement

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux
- à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire



Adoptez les bons gestes!

Rangez

à l'abri de la pluie

- Jouets d'enfants
- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles et déchets



Remplissez

de sable ou de gravier

- Soucoupes
- cache-pots



Zoom sur les toitures-terrasses et terrasses sur plots

Certaines terrasses, notamment celles avec dalles sur plots ou les toits-terrasses peu drainés, peuvent retenir de l'eau et devenir des gîtes propices au développement des larves de moustiques, notamment du moustique tigre.

Pour limiter les risques :

- Assurer l'évacuation de l'eau : *entretien régulier des exutoires et des systèmes de drainage.*
- Améliorer le drainage : *abaissement des exutoires, augmentation de la pente, pose de mèches drainantes ou dalles absorbantes pour éviter la stagnation.*
- Remplir l'espace sous les dalles avec des billes d'argile ou de polystyrène pour empêcher l'accès des moustiques à l'eau.
- Traitement larvicide : *en dernier recours, appliquer régulièrement un produit anti-larvaire adapté, y compris des formulations écologiques, pendant la période d'activité des moustiques (mai à octobre).*

Ces gestes, simples mais réguliers, permettent de réduire efficacement les gîtes larvaires sur les terrasses et toitures-terrasses, limitant ainsi les désagréments liés aux moustiques.



Aedes albopictus
ou moustique « tigre »

Originaire d'Asie, ce moustique est désormais implanté en Alsace.

De très petite taille, le moustique « tigre » est très nuisant et pique principalement dans le globe d'une pièce d'un centime. Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes.



Il est avant tout nuisant et pique principalement la journée.

Il peut transmettre dans certaines conditions des maladies comme la dengue ou le chikungunya.





LE PONT DES AMERICAINS

de l'histoire au renouveau

Depuis septembre 2025,
le pont dit « des Américains » à
Horbouurg-Wihr a connu une transformation
majeure. Les travaux ont débuté par la
dépose de l'ancien pont, étape marquante
réalisée avec précision :

» Septembre 2025

La travée sud du pont a été délicatement
retirée à l'aide d'une grue de 650 tonnes et
déposée sur la digue côté déchetterie, en
attendant un projet de valorisation.

» Octobre 2025

La travée nord, trop dégradée, a été retirée
par grignotage, laissant la pile du pont prête
à accueillir la nouvelle structure.

» Novembre à janvier 2026

La nouvelle passerelle, conçue par le bureau
d'études SETUI et fabriquée par l'entreprise
GIAMBERINI & GUY à Ostheim, a pris forme.
Les travées latérales, le tablier et le
garde-corps ont été assemblés et préparés
pour le montage sur site.





Février 2026

La pose des travées a été effectuée en deux temps : le 10 février pour la travée nord et le 20 février pour la travée sud.





Mars 2026

Après les finitions – rampes d'accès, éclairage, sécurisation ... – la passerelle a été ouverte à la circulation piétonne et cycliste le 12 mars !

Réalisation d'un ouvrage d'art
"PONT DES AMÉRICAINS"
HORBOURG-WIHR



Maître d'Ouvrage
HORBOURG-WIHR
44 Grand Rue
67180 HORBOURG-WIHR
Tel : 03 89 20 18 90



Maître d'Ouvrage
SETULI
15 Rue de la Serrin
68008 COLMAR
Tel : 03 89 20 39 12

Pose d'une nouvelle passerelle,
dépote et mise en valeur de l'ancien
pont de "Sous-Américains"
Entreprise GAVBERN & GUY -
TURCKHEIM



Opération financée par

Coût de l'opération : 815 310 € H.T.
(Études + Maîtrise d'œuvre + Travaux)

État - Subvention DSIL : 120 000 € H.T.

Collectivité européenne d'Alsace : 74 603 € H.T.

Fondation TIMKEN US : 100 173 € H.T.

Autofinancement : 520 534 € H.T.



ALSACE
Collectivité européenne



TIMKEN
FOUNDATION

Cette nouvelle passerelle, fidèle à l'esprit du pont historique, permet enfin de traverser à nouveau l'III et s'intègre harmonieusement dans le paysage, tout en offrant un ouvrage moderne et sécurisé.

La travée sud de l'ancien pont, conservée sur la berge, sera mise en valeur pour rappeler le patrimoine local.

AIDEZ-NOUS A VOUS AIDER !

Tous ces ateliers sont sur inscription.

Renseignement auprès de la mairie 03 89 20 39 92



ATELIER « CUISINE MULTICULTURELLE »



Cuisiniers, cuisinières de tous horizons :

Les ateliers « cuisine multiculturelle » se poursuivent !

Si vous êtes intéressés inscrivez- vous ! Ils ont lieu une fois par mois

(le samedi matin). **Et après avoir cuisiné, nous déjeunons tous ensemble !**

Il est enrichissant d'apprendre des uns et des autres !

L'inscription est souple : même inscrit(e), vous n'êtes pas obligé(e) de participer à chaque séance.

ATELIERS « ANGLAIS » et « FRANÇAIS »



Depuis la rentrée de septembre, les ateliers de langue française ont repris les mardis et mercredis soir à destination des habitants de Horbourg-Wihr. Ces ateliers, gratuits, sont animés par une personne bénévole et sont destinés aux administrés ayant des difficultés avec la langue française.

Avis aux amateurs, débutants ou non !

Participez à un moment convivial autour de discussions orales, d'un peu de grammaire et de lecture... Rendez-vous à la salle Évasion, située au 80B, Grand' Rue à Horbourg-Wihr.

ATELIER « REPAIR CAFE »



Ils ont repris depuis la rentrée 2025 !

L'esprit de cet atelier est l'échange gratuit de services entre citoyens !

Bricoleurs en tous genres inscrivez-vous dès maintenant en donnant votre spécialité pour faire perdurer ensemble le « REPAIR CAFÉ » !

Ne jetons plus, réparons ensemble !

PERMANENCES ADMINISTRATIVES DU LUNDI



Vous avez besoin d'aide pour constituer ou comprendre vos dossiers administratifs (retraite, CAF, impôts, etc.) ? Le CCAS peut vous accompagner ! Sur rendez-vous uniquement au **03 89 20 39 92**



Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique attribuée pour honorer les mères et pères qui élèvent ou qui ont élevé dignement, dans les meilleures conditions matérielles et morales, au moins quatre enfants, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans.

Si votre famille est éligible à cette distinction, vous pouvez contacter le C.C.A.S. de la Mairie de Horbourg-Wihr
44, Grand rue
Tél. 03 89 20 39 92 ou 03 89 20 18 90

Dernier délai pour le dépôt d'une candidature :
30 octobre 2026.

Si vous adhérez à cette proposition, Monsieur le Maire pourra proposer votre candidature à l'U.D.A.F. (Union Départementale des Affaires Familiales).

Sous réserve de l'acceptation de votre dossier par M. le Préfet, la médaille vous sera remise lors d'une cérémonie qui aura lieu à la Mairie à la période de la Fête des Mères.

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE



Il est rappelé que les personnes âgées, les personnes isolées ainsi que celles en situation de handicap ont la possibilité de s'inscrire en mairie sur le registre nominatif, dans le cadre du dispositif de prévention et de gestion des risques liés à la canicule, au grand froid ou à toute autre situation exceptionnelle.

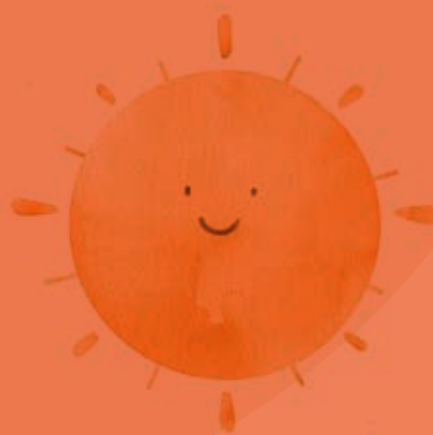
Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

Si vous êtes déjà inscrit(e), ou en cas de doute sur votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer. De même, si vos coordonnées téléphoniques ou celles de vos référents (aide à domicile, infirmier(ère), médecin, membres de la famille, voisins, amis, etc.) ont changé, merci de nous en faire part.

Vous pouvez nous contacter au 03.89.20.18.90 ou au 03.89.20.39.92

afin de procéder à la mise à jour de vos informations.

Cela nous permettra de vous joindre rapidement en cas d'alerte canicule ou de toute autre situation d'urgence déclenchée par la Préfecture.



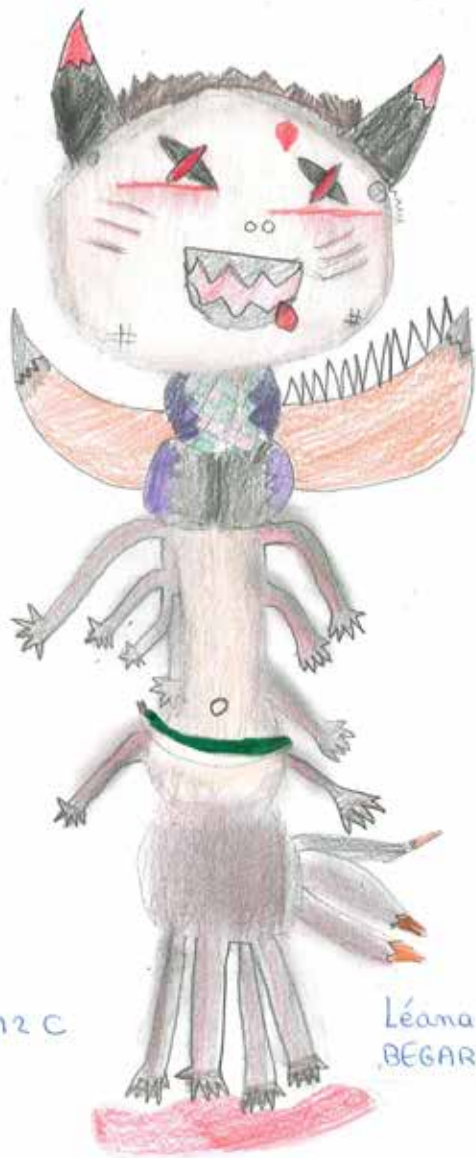
Coup de projecteur sur les jeunes talents des Chênes

Jeunesse

Les élèves de l'école élémentaire Les Chênes regorgent d'idées et de créativité. Que ce soit à travers l'écriture ou l'art, leurs réalisations témoignent d'une imagination débordante qui nous émerveille à chaque découverte.

Pour préparer leur participation à la Rencontre des Arts, certains élèves de cycle 3 partagent leurs créatures fantastiques, dessins préparatoires qui inspireront la future sculpture.

On vous
laisse apprécier
leurs
créations

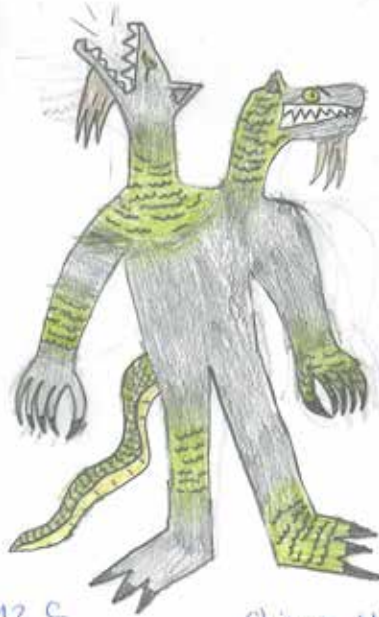




CH102 C

Rita Venancio

OURANNOS



CH102 C

Chiara Morello



ZIMORUN 1160 CH102 C



CH102 C

WOLFF Alexane



CH102 C

Lina
WILHELM MATHERA



Sahana AUBERT

CH102 C

SAMAEËL



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance poursuit ses actions auprès des enfants, des familles et des assistantes maternelles avec plusieurs temps forts au printemps.

Dans le cadre de **notre projet autour de la ferme pédagogique**, deux rencontres sont proposées les 5 mai et 2 juin. Ces moments permettront aux enfants de découvrir l'univers de la ferme, les animaux et la nature à travers des activités ludiques et éducatives.

Notre **kermesse** aura lieu **le 30 juin**, avec **la présence de la ferme pédagogique**, pour le plus grand plaisir des enfants. Cette journée conviviale réunira enfants, parents et professionnels autour de jeux, d'animations et d'un temps de partage.

À l'occasion de **la Fête de la musique**, le Relais organise également une animation musicale **le mardi 23 juin de 9h à 10h30**. Nous sommes à la recherche de **bénévoles et de musiciens dans l'âme** souhaitant offrir un petit concert aux enfants.

Le Relais restera bien sûr **ouvert durant l'été**, avec des activités prévues en **juillet et en août**.

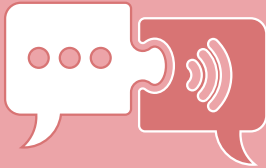
Les assistantes maternelles du territoire sont également disponibles pour rencontrer les parents à la recherche d'un **mode d'accueil individuel** pour leur enfant.

Contact :

Relais Petite Enfance
Marie Domenech

responsable.rpe@planete-recre.com

03 89 20 29 82



Interview

de l'assistante maternelle

Angélique Schmidt



Madame Schmidt

Angélique Schmidt, 51 ans, est assistante maternelle depuis plus de dix ans. Mariée et maman de trois enfants – Corentin (26 ans), Romane et Baptiste (15 ans) – elle est également depuis peu la grand mère d'une petite Livia. Après une première carrière en grande distribution, elle a choisi de se reconvertir et d'obtenir son agrément le 7 novembre 2013. Elle exerce depuis mars 2014 et accueille à son domicile de jeunes enfants qu'elle accompagne dans leurs premières découvertes et leurs apprentissages au quotidien. Elle nous parle de son métier, de son engagement auprès des familles et de ce qui la motive chaque jour.

Comme l'explique Angélique Schmidt : « Travailler auprès des enfants est pour moi une véritable passion. » Chaque jour est différent, et c'est cette variété qui rend mon métier si stimulant. Mon objectif principal est de garantir un environnement sûr, chaleureux et épanouissant pour chaque enfant.

« J'accorde une grande importance à l'écoute et à la bienveillance », souligne-t-elle. Comprendre les besoins de chaque enfant et y répondre de manière adaptée permet de favoriser leur développement, qu'il soit émotionnel, social ou cognitif. Je veille également à instaurer des routines rassurantes, car elles offrent aux enfants un cadre sécurisant et prévisible.

Pour elle, « l'interaction avec les familles est essentielle ». Je prends le temps de partager les progrès, les découvertes et parfois les petites inquiétudes concernant l'enfant. Cette collaboration permet de créer une continuité entre la maison et l'accueil, essentielle pour le bien-être de l'enfant.

« Les activités que je propose sont variées : jeux créatifs, lectures, promenades et découvertes sensorielles », explique-t-elle. Chaque activité est pensée pour stimuler la curiosité, encourager l'autonomie et favoriser l'éveil à travers le jeu. J'observe attentivement chaque enfant pour adapter les activités à ses goûts et à son rythme.

Être assistante maternelle, c'est aussi être un modèle de patience et de respect. J'encourage la communication, l'entraide et la confiance en soi, tout en respectant le caractère unique de chaque enfant.

Elle conclut : « Ce métier demande une grande organisation et une formation continue pour répondre aux besoins changeants des enfants. » C'est un rôle exigeant mais profondément gratifiant, car chaque sourire, chaque progrès, chaque moment de joie partagé est une récompense en soi.

En résumé, mon travail se résume à accompagner les enfants avec attention, respect et enthousiasme, pour qu'ils grandissent heureux et épanouis.



le relais

Associations

POINT DE L'OEIL



Association
"Point de l'Oeil"

Horbourg-Wihr
commune

ALSACE
Département

RONDE

ENTRÉE LIBRE
BUVETTE

PORTES OUVERTES
DES ASSOCIATIONS
PLAISIR DE PEINDRE
et ORIGAMI ALSACE

Rencontre

PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE

des
Arts

23
24
mai
2026

23 mai 2026 14h-19h
24 mai 2026 10h-18h

Salle Alfred Kastler
HORBOURG-WIHR

rencontredesarts.68@gmail.com

“ SOIREE TARTES FLAMBEES ”

À VOLONTÉ

SAMEDI 13 JUIN 2026
À PARTIR DE 19H00

à la CASERNE DES POMPIERS
102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

15 EUROS* par personne
(6-12 ANS 7€*)
* HORS BOISSON

RÉSERVATION
OBLIGATOIRE

Jusqu'au 7 juin
06 71 97 94 66
06 35 57 48 51

amicalesphorbουργwihr@yahoo.fr

SAPEURS POMPIERS



HORBOURG-WIHR



L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES RÉUNIS DE HORBOURG-WIHR



Association des Parents
d'Élèves Réunis
d'Horbourg Wihr-APERHW

aperhw@gmail.com

L'association de Parents d'Élèves Réunis d'Horbourg-Wihr (APERHW) poursuit son engagement pour dynamiser la vie scolaire et offrir des moments de convivialité aux familles de la commune.

Début mars, l'association a organisé son premier loto exclusivement destiné aux élèves de primaire. Ce fut un véritable succès, tant par l'enthousiasme des jeunes joueurs que par la mobilisation des familles. Grâce à cette réussite et à la générosité des commerçants locaux, cet événement convivial sera très probablement reconduit l'année prochaine !

Les bénéfices récoltés lors de cette journée permettent de participer au financement des voyages scolaires prévus ce trimestre. Les élèves de CM2 monolingue s'apprêtent ainsi à découvrir Paris pour une escapade de 24 heures, tandis que les CM2 bilingues partiront explorer la Bretagne. Ces moments sont fondateurs dans le parcours des élèves, favorisant l'autonomie et la découverte. Nous remercions chaleureusement tous les participants qui ont rendu ces projets possibles.

L'énergie de l'association ne s'arrête pas là ! Nous préparons désormais activement les fêtes de fin d'année au sein des différentes écoles de la commune. Ces moments de partage permettront aux enfants et aux équipes enseignantes de célébrer ensemble la fin de l'année scolaire dans une ambiance festive.

Rejoignez l'aventure !

L'association est avant tout une équipe de parents bénévoles. Que vous souhaitiez donner un coup de main ponctuel ou vous investir davantage, votre aide est la bienvenue pour faire vivre ces projets au profit des enfants d'Horbourg-Wihr.



ARTS MARTIAUX SENIORS

Cette année, le Club des Arts Martiaux Seniors HORBOURG-WIHR fête ses **20 années d'existences**.

Le Club a été fondé par Mme BARBE Bernadette, Présidente du Club (à gauche sur la photo) et, qui est, 3ème Dan de Karaté avec 30 années de pratique.

Le Club, dont le Professeur Mr BARBE René (au centre sur la photo) est, un haut gradé 6ème Dan de Karaté et, pratique depuis 50 années.

Le plus âgé de nos adhérents, Mr BAUER Willy (à droite sur la photo) à 86 ans et est, ceinture noire 1^{er} Dan de karaté et pratique depuis 20 années.

Le club a pour but d'enseigner les Arts Martiaux au plus de 60 ans.

L'enseignement est accentué sur la mémorisation, la respiration et l'équilibre.



Les cours ont lieu les :
Lundi de 16 h à 17 h
Jeudi de 15 h à 16 h



A la salle Kastler
à Horbourg-Wihr.




Pour tous renseignements :
Tél : 06 80 74 05 31
Mail : barbe.rene@yahoo.fr



L'ASB propose depuis plusieurs années un grand nombre d'activités sportives et de bien-être pour tous les âges, jeunes et moins jeunes. Le programme de cette saison qui se termine mi-juin est encore visible sur notre site www.asb68.org et sur celui de la Mairie www.horbourg-wihr.fr

De nouvelles disciplines vont faire leur rentrée dès mi-septembre et nos bulletins d'information et d'inscription pour la saison 2026/2027 seront disponibles sur les 2 sites à partir de juillet.

Nous vous donnons rendez-vous pour bouger et se détendre avec l'ASB à partir de mi-septembre 2026 pour une nouvelle année de Sport et de Bien-être, de rencontres ou de retrouvailles, de partage et d'amitié !

 Pour toute question, écrivez-nous : asb.horbourg.wihr@gmail.fr

suivez notre actualité sur notre page Facebook et sur Instagram.



Les Boulistes de HORBOURG-WIHR



Contact :
 Gérard Crème : 06 20 25 09 71
gerard.creme@yahoo.fr

Les boulistes de Horbourg-Wihr assouvissent leur passion ... la pétanque et comptent, actuellement, le quota maximum de 120 membres.

Club de loisir, ouvert à toutes et tous, il permet aux générations de se côtoyer dans un esprit convivial et amical.

L'image d'une section intergénérationnelle se colore à travers la présence de deux joueurs avec un écart d'âge de 75 ans ! Notre plus jeune joueur, Noan Lecole-Vogel, âgé de 15 ans, présent au club depuis 2025, tombé dans la marmite « pétanque » en pratiquant pendant les vacances, s'entraîne régulièrement et s'inspire des compétitions diffusées à la télé.

Notre joueur le plus âgé, Raymond Kieffer, 90 ans, inscrit au club depuis sa création en 2009, est présent et pratique cette activité avec la même passion.

Et, peu importe le résultat, ce qui compte c'est de passer un moment agréable, toujours avec le sourire !





CTT HORBOURG-WIHR
ANIMATION DÉCOUVERTE
TENNIS DE TABLE

ENTRÉE GRATUITE!

TOUS LES MERCREDIS
DE 16H30 À 18H30
DU MOIS DE SEPTEMBRE

- ✓ Ouvert à tous
- ✓ Débutants bienvenus
- ✓ Matériel prêté sur place
- ✓ Boisson & Goûter offerts!

Venez essayer et partager un super moment autour du ping!

📞 Infos & Inscriptions : 📞 06.81.32.16.00
 ✉ alois.ctthb68@gmail.com
 📘 CTT HORBOURG WIHR

La Ludothèque de Horbourg-Wihr fête ses **25 ans** en 2026 ! Durant 25 ans notre ludothèque a fait du jeu un véritable outil d'éducation, de transmission de valeurs et de rencontre. Et c'est reparti pour un tour puisque la Ludothèque emménage dans l'ancienne école maternelle des Tilleuls. Des locaux, beaucoup plus grands, accessibles, et qui permettront de développer encore plus les activités de notre structure. Vous trouverez plus de 1800 jeux, pour tous les âges et un environnement convivial pour jouer en famille ou entre amis. La ludothèque propose des interventions dans les établissements médico-sociaux, les associations ou les entreprises.

Venez jouer durant les soirées jeux pour les adolescents ou pour les adultes dans les locaux de la ludothèque :

Soirées Adolescents

Vendredi 22 mai 2026 à 19h30
 Vendredi 19 juin 2026 à 19h30
 Vendredi 17 juillet 2026 à 19h30

Soirées Adultes

Vendredi 29 mai 2026 à 19h30
 Vendredi 26 juin 2026 à 19h30
 Vendredi 24 juillet 2026 à 19h30

Animations d'été Colmar Agglomération :

Inscrivez votre enfant aux ateliers jeux et bricolages pour de grandes aventures tous les matins de 9h30 à 11h30 du 5 juillet au 7 août. Visitez le site de Colmar Agglomération : www.agglo-colmar.fr/animations-ete

Anniversaire : Que vous soyez adulte, ado ou enfant, venez fêter votre anniversaire à la ludothèque les samedis de 14h30 à 17h ! Pour les enfants, un thème au choix est proposé avec un forfait de 75€ pour 8 personnes. Pour les adultes, un créneau peut être proposé en soirée.

La Ludothèque en Vacances : Fermeture du 9 au 29 août.
La fête du jeu aura exceptionnellement lieu en septembre en même temps que l'inauguration des nouveaux locaux.



Emprunt de jeux,
 autres Informations et inscriptions :
 Tél : 03 89 24 94 62
 Mail : ludo.horbourg@gmail.com
 Site : www.ludotheque-horbourg-wihr.net



ATTENTION Nouvelle Adresse :
 2 rue des Vosges, 68180 Horbourg-Wihr



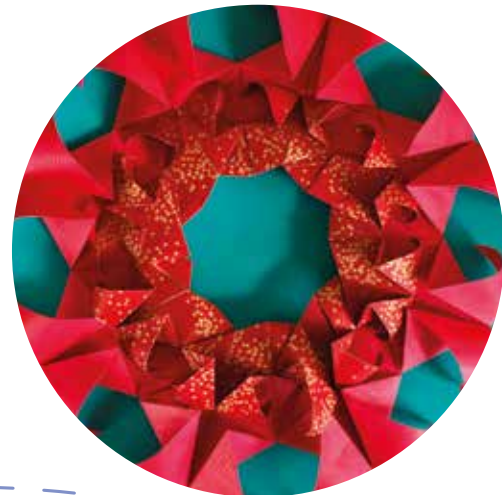
ORIGAMI ALSACE

Origami Alsace s'associe à la Rencontre des Arts organisée par l'association Le Point de l'œil et ouvrira ses portes au premier étage de la salle Kastler les 23 mai (de 14h à 19h) et 24 mai (de 10h à 18h).

Venez rencontrer les passionnés de pliage qui vous présenterons dans la salle 1 du 1er étage une exposition de différentes façons de plier soit avec une feuille, soit avec plusieurs feuilles assemblées sans colle ni scotch. Vous pourrez entre autres admirer des pliages modulaires chinois, une nuée de papillons, des chevaux...

Dans la salle 2, les origamistes de l'association pourront vous enseigner une fleur, une boîte, un animal ou bien d'autres choses avec une ou plusieurs feuilles de papier.

Depuis la création du papier, l'origami est arrivé jusqu'à nous par le partage, alors, venez partager avec nous, nous vous attendons...



Contacts

Siège de l'association :

63, Grand-rue

68180 Horbourg-Wihr

Président : Sylvère Butterlin

Téléphone : 06 37 88 06 73

+ renseignements :

information@levallon.asso.fr

LE VALLON VOUS INVITE !

L'association Le Vallon vous invite à partager un moment convivial lors de sa traditionnelle soirée **«Tartes flambées» au Foyer Albert Schweitzer, 2A rue du nord à Horbourg-Wihr, le samedi 27 juin 2026**. Par votre présence, vous manifesterez votre soutien à l'association, et nous aurons vraiment plaisir à vous accueillir.

L'association Le Vallon vous invite à découvrir la maison du Vallon, située à Basses-Huttes, lors d'une journée de rencontre où vous pourrez participer à un culte dans la matinée, puis prendre le repas de midi servi par une équipe de bénévoles. L'après-midi, vous pourrez visiter le centre et ses environs, et peut-être aurez-vous alors l'envie d'y passer un jour un peu plus de temps ! Retenez-vous donc dès à présent **la journée du 27 septembre 2026 !**

L'association Le Vallon vous invite à utiliser la structure du Vallon pour organiser des moments forts avec votre famille, votre association ou votre entreprise. Le Vallon est ouvert à tout groupe qui désire vivre un week-end ou un séjour plus long en autogestion, dans un endroit calme et verdoyant.

www.levallon.asso.fr



Envie de découvrir la découpe laser tout en créant un objet personnalisé ?

L'association Miette de Pain vous propose de participer gratuitement à un atelier de fabrication d'objets en bois.

Venez concevoir un objet en bois personnalisé, et repartez avec votre création !

Grâce à François Kieffer, vous apprendrez à maîtriser la technique de fabrication numérique, de découpe et de gravure laser.

Les ateliers sont accessibles aux débutant(e)s.

Dates :

samedi 04 juillet 2026

ou samedi 29 août 2026

Horaire : de 09h à 11h45

Lieu : salle d'activité 1, premier étage du complexe sportif A. Kastler, 9 rue de Lorraine à Horbourg-Wihr

Intervenant : M. François Kieffer

Inscription gratuite par SMS au 06.60.66.15.59 (Aurélien Lambert) ou par mail à contact@miettedepain.org

Miette de Pain est une association offrant des activités culturelles et des services gratuits, ouverts à tous, visant à créer des liens bienveillants, dans le respect des personnes et de la nature. Miette de Pain est une association de droit local, à but non lucratif, reconnue d'intérêt général.

miettedepain.org



LES MARGELLES **Une association** **pour les résidents de** **L'EHPAD LES FONTAINES** **HORBOURG-WIHR**



Et si vous donniez du temps en échange d'un sourire ?

Devenez bénévole avec l'association « Les Margelles » !

Créée en 2025, l'association « Les Margelles » s'est donné une belle mission : apporter de la joie, de la convivialité et des moments de partage aux résidents de l'EHPAD « Les Fontaines » située à Horbourg-Wihr.

À travers des animations, des rencontres et des moments festifs, les bénévoles de l'association contribuent à égayer le quotidien des résidents, à favoriser les rencontres et à créer des instants chaleureux dans un esprit de bienveillance et de solidarité.

Jeune association en plein développement, « Les Margelles » recherche aujourd'hui de nouveaux bénévoles.

Que vous disposiez de quelques heures de temps en temps, ou que vous souhaitiez vous engager plus régulièrement, votre aide sera précieuse.

Envie de partager un moment, d'apporter un sourire ou simplement de donner un peu de votre temps pour une belle cause ? Rejoignez l'aventure avec nous !



“

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente de l'association : Madame Céline BOUTANTIN, au 06 11 07 64 64 ou par mail celineboutantin@free.fr

ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN HEINRICH SCHICKHARDT

Le 4 février dernier, plusieurs membres du conseil d'administration de l'itinéraire culturel européen Heinrich Schickhardt se sont déplacés à Herrenberg, ville natale du célèbre architecte souabe, né dans cette belle ville le 5 février 1558. La délégation de l'itinéraire a été particulièrement bien reçue par Herr Oberbürgermeister Nico Reith et une partie de son équipe culturelle.

Ont pris part au déplacement : Vincent Scherrer Président, Mme Fabienne Janz Poigeaut, vice-présidente, Rainer Stingel trésorier villes allemandes et René Hengel villes françaises.

Une très agréable visite qui a renforcé une nouvelle fois les liens transfrontaliers entre la France et l'Allemagne !

Vincent Scherrer, Président



PAROISSE PROTESTANTE DE HORBOURG-WIHR BISCHWIHR

Départ à la retraite de la Pasteure Véronique SPINDLER

Pasteure à Horbourg-Wihr - Bischwihr depuis août 2008, Madame SPINDLER prendra sa retraite le 1er septembre 2026.

Un culte pour son départ est prévu le dimanche 28 juin 2026 à 16h à l'église protestante de Horbourg.

Madame SPINDLER remercie toutes les personnes qui ont porté des projets communs ponctuels ou réguliers, laïcs, œcuméniques ou interreligieux en lien avec la commune de Horbourg-Wihr et au-delà. Elle remercie les familles rencontrées dans le cadre de l'Église ou dans les écoles, pour leur soutien et leur confiance.

Dieu dit : « Voici, je fais toutes choses nouvelles » (Apocalypse 21, 5).

Barbecue : fête des Missions de Horbourg

Le dimanche 7 juin, la paroisse invite tous les habitants et toutes les communautés croyantes à son désormais bien connu « barbecue ». La journée débutera par un culte à 10h à l'église protestante de Horbourg et se poursuivra par un apéritif puis un barbecue convivial. Les dons seront reversés aux œuvres missionnaires de notre paroisse. Merci de consulter notre site, quelques semaines auparavant, pour vous inscrire.

Parvis de l'église protestante de Horbourg

Le chantier participatif du 21 mars aura permis de signer quasiment la fin de la rénovation du parvis de l'église protestante.

En attendant son inauguration, nous remercions d'ores et déjà l'ensemble des donateurs passés ou à venir, que ce soit la commune et les particuliers, pour ce lieu verdoyant qui permettra de s'asseoir, de se reposer, voire de se recueillir, avant même d'entrer dans l'église.



Presbytère protestant

63 Grand' Rue, 68180 Horbourg-Wihr

Véronique Spindler, Pasteure

Thierry Larcher, Pasteur vicaire

Tél. 03 89 41 47 24 ou 06 70 33 62 82

Mail : contact.horbourg-wihr-bischwihr@paroisse-protestante.fr

Site : horbourg.paroisserprotestante.fr



Donner son sang,
c'est donner la vie !

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Tout le monde peut un jour ou
l'autre avoir besoin d'une
transfusion sanguine, alors
n'attendez pas pour venir donner
votre sang à Horbourg-Wihr !



Les receveurs

Personnes atteintes de cancers,
maladies du sang, maladies
chroniques...

Victimes d'hémorragies à la suite
d'un accident, d'une chirurgie,
d'un accouchement...

1 million de personnes soignées
chaque année

PROCHAINES DATES A HORBOURG-WIHR SALLE HORBOURG

VENDREDI 5 JUIN 2026
de 15H30 A 19H00

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026
de 15H30 A 19H00

VENDREDI 4 DECEMBRE 2026
de 15H30 A 19H00



QUE FAIT L'AS HORBOURG-WIHR À PART LE BASKET ?

- En février : notre traditionnelle **soirée harengs**, appréciée par environ 150 personnes.
- Le 30 avril : **notre loto**.
- En mai : nous organisons, en partenariat avec l'association **France Reins Alsace**, une journée de dépistage des maladies rénales. Cette journée est ouverte à tous. **Rendez-vous le dimanche 10 mai à partir de 10h30 à la salle Kastler.**
- Courant mai : le CD ou la Ligue peut nous solliciter pour organiser des finales ou leur assemblée générale.
- Début juillet : le moment attendu par tous : **la journée familiale.**
- Octobre : **Octobre rose.**
- **Week-end de théâtre.**
- En novembre : la salle retentit sous les cris et les moments de partage avec les institutions **Adèle de Glaubitz.**
- Une **formation d'arbitres** est programmée sur 5 jours.
- Réunion **une fois par mois**, qui se termine par un **repas concocté par un membre.**



LES AGRICULTEURS DE HORBOURG-WIHR

La pomme de terre à Horbourg-Wihr : une culture, un savoir-faire.

La pomme de terre fait partie de notre quotidien : frites, purée, gratins... Pourtant, peu d'entre nous savent comment elle est réellement produite. En Alsace, cette culture est bien ancrée dans les paysages agricoles, portée par des exploitations familiales qui cherchent aujourd'hui à concilier production alimentaire, respect des sols et attentes environnementales.

A Horbourg-Wihr se sont 2 fermes qui produisent des pommes de terre : la ferme OBERLIN - 57 Grand Rue et la ferme REECHT – 98 Grand Rue.

Cet article propose de vous emmener pas à pas dans une saison de culture. Cette production demande une grande précision et une attention constante tout au long de l'année.

Préparer le sol : la base de tout

La pomme de terre pousse sous terre. Elle a donc besoin d'un sol :

- souple, pour laisser les tubercules grossir facilement
- aéré, pour éviter l'asphyxie
- vivant, riche en matière organique

Le labour permet d'aérer le sol en profondeur et de créer une structure favorable au développement des racines. Le sol est retravaillé au printemps pour obtenir une texture fine, essentielle pour la formation des tubercules.

La plantation : un moment clé

La plantation a lieu généralement entre mars et avril, selon la météo, en utilisant des plants de pommes de terre (et non des graines), soigneusement sélectionnés.

Les plants sont déposés dans le sol à intervalles réguliers grâce à une planteuse mécanique.

Ils sont enterrés à quelques centimètres de profondeur. L'écartement entre les rangs est calculé pour permettre le passage des machines.

Le buttage : protéger et favoriser la croissance

Quelques semaines après la plantation, les jeunes plants émergent. C'est le moment du buttage.

Cette opération consiste à ramener de la terre autour des plants pour former une petite butte.

Cela permet de protéger les tubercules de la lumière évitant leur verdissement. Ceci favorise leur développement et limite également la propagation des mauvaises herbes.

Nourrir la culture : une fertilisation raisonnée

Pour bien se développer, la pomme de terre a besoin de nutriments (azote, phosphore, potassium) apportés selon les résultats des analyses de sol.

L'objectif est d'apporter "juste ce qu'il faut", pour éviter le gaspillage et préserver l'environnement.

Protéger la culture : observation et équilibre

Comme toute plante, la pomme de terre peut être sensible à certaines maladies (mildiou par exemple) ou à des ravageurs (doryphores par exemple). Aujourd'hui, les pratiques évoluent par :

- une observation régulière des parcelles
- une utilisation d'outils d'aide à la décision (météo, modèles)
- un développement de méthodes préventives : (variétés résistantes, biocontrôle)
- des interventions ciblées uniquement si nécessaire

Une surveillance constante

Pendant toute la croissance qui dure 4 à 5 mois, les agriculteurs surveillent :

- l'état des plants
- l'humidité du sol
- les éventuels stress (chaleur, manque d'eau)

La récolte : un chantier impressionnant

La récolte a lieu entre août et octobre. Le feuillage jaunit et sèche : c'est le signe que la plante a terminé son cycle. Une arracheuse de pommes de terre est utilisée. La terre est secouée et les tubercules sont récupérés dans une remorque.

C'est une étape rapide mais très technique, qui demande des réglages précis pour éviter d'abîmer les pommes de terre.

Le stockage à la ferme : préserver la qualité

Après la récolte, les pommes de terre sont stockées dans des bâtiments adaptés :

- à l'abri de la lumière
- une température contrôlée (entre 4 à 8°C)
- une bonne ventilation

Cela permet de conserver leur qualité pendant plusieurs mois.

Du champ à l'assiette : le circuit court

Nos 2 fermes vendent leurs pommes de terre à la ferme, par notamment des distributeurs automatiques.

Une agriculture en évolution

La production de pommes de terre évolue constamment, par :

- une réduction des intrants
- un développement des pratiques agro-écologiques
- une innovation technologique (guidage GPS, capteurs)

Conclusion : une culture exigeante mais passionnante

Derrière une simple pomme de terre se cache un véritable savoir-faire.

A Horbourg-Wihr, nos 2 fermes s'efforcent à concilier : productivité, respect de l'environnement et qualité alimentaire.

Comprendre ces étapes, permet de mieux apprécier ce que l'on a dans son assiette... et de recréer un lien, parfois perdu, entre notre commune et la terre.



Xavier Reecht vérifie les calibres des plants de pommes de terre



Emmanuel Oberlin sur le tracteur et son fils Guillaume sur la planteuse de pommes de terre



Dès la récolte, un 1^{er} tri manuel est effectué sur l'arracheuse

L'irrigation : un allié essentiel pour la qualité

En Alsace, l'irrigation joue un rôle clé dans la production de pommes de terre de qualité. C'est une culture sensible au manque d'eau, surtout au moment où les tubercules se forment. Un stress hydrique à ce stade peut entraîner des pommes de terre plus petites, irrégulières et de qualité inférieure.

L'objectif est d'apporter la juste quantité d'eau et au bon moment. Cette maîtrise de l'irrigation permet non seulement d'assurer des rendements réguliers, mais surtout d'obtenir des pommes de terre homogènes, savoureuses et adaptées aux attentes des consommateurs.

Le saviez-vous ?

La pomme de terre en Alsace en 2025, c'est près de 1 000 ha : une petite surface... mais un grand impact !

Une productivité impressionnante : 1 hectare = 40 à 45 tonnes de pommes de terre

Résultat : même sur de petites surfaces, la pomme de terre alsacienne se distingue par sa qualité et sa régularité.

Un champ de pommes de terre en début de floraison à Horbourg-Wihr

Vie quotidienne

Gestion des déchets, rappels et organisation des collectes en cas de jour jours fériés

Rappel :

Jour de collecte des **ordures ménagères (poubelle noire)** : **Mercredi**

Jour de collecte des **biodéchets (poubelle brune)** : **Lundi**

Organisation des collectes en cas de jour férié :

Semaine	Jour férié	Collecte Ordures ménagères	Collecte Biodéchets
Du 4 au 10 mai 2026	Vendredi 8 mai Victoire 1945	Maintien le mercredi 6 mai	Maintien le lundi 4 mai
Du 11 au 17 mai 2026	Jeudi 14 mai Ascension	Maintien mercredi 13 mai	Maintien lundi 11 mai
Du 25 au 31 mai 2026	Lundi 25 mai Pentecôte	Report au jeudi 28 mai	Report au mardi 26 mai
Du 13 au 19 juillet 2026	mardi 14 juillet Fête Nationale	Report au jeudi 16 juillet	Maintien le lundi 13 juillet
Du 9 au 15 novembre 2026	Mercredi 11 novembre Armistice 1918	Report au jeudi 12 novembre	Maintien le lundi 10 novembre

Les déchets **interdits** dans la poubelle des ordures ménagères

- Les piles, les batteries ou les ampoules
- Les capsules en aluminium pour le
- Les déchets d'équipements électroniques
- Les huiles alimentaires
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange
- Les pneus

Pour une collecte efficace et des rues propres, suivez ces **consignes simples** :

- Sortez vos bacs la veille au soir après 20h, sans gêner le passage.
- Rentrez vos bacs dès que possible après le passage du camion.
- Libérez les impasses pour faciliter le travail des éboueurs.
- Utilisez les sacs biodégradables pour les biodéchets et les sacs poubelles pour les ordures ménagères.
- Déposez vos déchets uniquement dans les récipients prévus à cet effet.
- Triez correctement vos déchets : emballages, verre, biodéchets.
- Compostez vos déchets verts ou apportez-les en déchèterie.
- Déposez les déchets dangereux, encombrants et cartons volumineux en déchèterie.



Base nautique Colmar-Houssen

Une oasis pour se détendre et s'amuser en famille

- Une plage de sable fin de 380 m de long dont 250 ouverts à la baignade surveillée et une arrière plage de pelouse.
- Un module d'animations : plateau ludo sportif (beach volley, beach soccer « foot de plage »).
- Un espace d'animations pouvant accueillir des manifestations de tout type (cirque, spectacles...).
- Un aquaparc de 1000 m² avec des plongeurs, des trampolines, des murs d'escalade, des toboggans...

Accessible à partir de 6 ans à toutes personnes sachant nager. Le port du gilet de sauvetage est obligatoire.

- Une location de paddle et de pédalo (seul, en duo ou en groupe jusqu'à huit personnes).
- Un parcours sur le sable pour les plus petits avec une pompe, des bacs de retenus, une vis sans fin, des écluses...
- Un couloir de 100 m réservé aux nageurs.
- Trois points de restauration
- Un module services comprenant un poste de secours, des sanitaires, des cabines de déshabillage et des douches.

Saison estivale 2026 :

- du jeudi 14 mai au 31 mai, de 12h à 19h (uniquement les jours de beaux temps)
- du 1er juin au 30 juin, tous les jours de 12h à 19h
- du 1er juillet au 31 août, tous les jours de 10h à 19 et jusqu'à 20h les vendredis et samedis
- du 1er au 27 septembre, de 12h à 19h (uniquement les jours de beaux temps)

Dispositif des 2 billets gratuits est reconduit pour les résidents de Colmar Agglomération

Comment les retirer : je me rends à la mairie de mon lieu de résidence avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Je remplis le bon de retrait et je le laisse à l'agent d'accueil.

Base nautique Colmar-Houssen

37 rue Denis Papin - 68000 Colmar
03 89 21 97 60 – 06 22 22 47 22



DEVENEZ PAPY OU MAMIE

« TRAFIC » C'EST LE MOMENT DE POSTULER !

■■■■■■■■■■

■ **CONDITIONS**

Le recrutement est ouvert aux **personnes retraitées** âgées de 70 ans maximum, disponibles les jours scolaires aux horaires d'entrée et de sortie des classes et remplissant les conditions d'aptitude.

■ **FORMATION**

Les candidats retenus suivront une formation, dispensée par la police municipale, portant sur la prévention et la régulation de la circulation.

■ **RÉMUNÉRATION**

La mission est rémunérée sur la base du taux horaire du SMIC.

03.89.20.18.95
rh@horbourg-wihr.fr

NOUVELLE - activité



Lauren
Cipriani
O cœur de la famille

www.laurencipriani.com
06 08 46 15 81
Rdv en ligne ou par téléphone

Doula certifiée.

Accompagnante périnatale et Allaitement.

Grossesse - Postpartum

Nouveau :

Ouverture en Avril d'un cocon dédié à la parentalité à Horbourg-Wihr.

Massage bien-être maman et bébé. Rituel bain enveloppé.

Soin Rebozo. Soutien allaitement. Ateliers et soirées

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : PARTEZ SEREINEMENT !

Les vacances approchent à grands pas, et avec elles, la question de la sécurité de votre domicile en votre absence. Afin de partir l'esprit tranquille, la Police Municipale de Horbourg-Wihr vous propose *l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)*, un service de surveillance gratuite de votre habitation, commerce ou local industriel.

Anticipez votre départ avec quelques précautions

Avant de quitter votre domicile, adoptez ces gestes simples pour limiter les risques de cambriolage :

- *Verrouillez toutes vos portes et fenêtres et ne laissez aucune clé dissimulée à proximité.*
- *Sécurisez les accès secondaires (garage, cave, soupiraux).*
- *Gérez votre courrier : faites vider votre boîte aux lettres par un proche ou utilisez le service de garde de La Poste.*
- *Restez discret : évitez d'annoncer votre absence sur votre répondeur téléphonique ou les réseaux sociaux.*

Protégez vos biens

- *Ne conservez pas d'argent liquide, de bijoux, d'objets de valeur ou de documents importants à domicile : préférez un coffre bancaire.*
- *Notez les numéros de série et les caractéristiques de vos objets de valeur pour faciliter leur identification en cas de vol.*

Informez et impliquez votre entourage

- *Prévenez vos voisins ou un proche de votre absence afin qu'ils gardent un œil sur votre domicile.*
- *Maintenez une activité apparente en demandant à quelqu'un d'ouvrir et de fermer les volets de temps à autre.*

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances

En vous inscrivant à *l'Opération Tranquillité Vacances*, la Police Municipale, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, effectuera des patrouilles régulières aux abords de votre domicile durant votre absence.

Comment s'inscrire ? Il vous suffit de vous rendre au poste de la Police Municipale pour retirer un formulaire, le remplir avec vos dates de départ et de retour, ainsi qu'un numéro où vous joindre en cas de besoin. Pensez à informer la Police Municipale en cas de modification de vos dates d'absence.

Ce service, entièrement gratuit, est disponible tout au long de l'année. Profitez-en pour partir en vacances en toute sérénité !

Pour plus d'informations, contactez la Police Municipale de Horbourg-Wihr.



RAPPEL AUX AUTOMOBILISTES : RESPECTEZ LES ZONES ZÉBRÉES !

Dans notre commune, certaines zones au sol sont peintes en diagonales ou en "hachures/zébrures". Ces marquages ne sont pas décoratifs : ils ont une **signification réglementaire précise** et servent à la sécurité de tous les usagers.

À quoi servent les zones zébrées ?

Les marquages en zébrures indiquent des zones où il est interdit de circuler, de s'arrêter ou de stationner. Il indique une zone dangereuse ou à libérer.

Ils ont pour objectif de :

- faciliter la circulation des véhicules et des piétons,
- assurer la visibilité aux intersections et aux accès,
- libérer les entrées, sorties et dispositifs de sécurité.

Ce que dit la loi

Conformément au **Code de la route** (articles R417-10 et R412-6) :

- Les zones zébrées interdisent **l'arrêt et le stationnement**, même sans panneau vertical,
- Il est également **interdit de circuler ou de franchir** ces zones.

Stationner ou circuler sur une zone zébrée constitue une **infraction de 4^e classe** :

- **Amende forfaitaire : 135 €**,
- **Retrait de 3 points** sur le permis de conduire,
- En cas d'arrêt dangereux ou de gêne importante, le véhicule peut être **immobilisé et mis en fourrière**.

Respecter ces marquages est un geste simple mais essentiel pour la sécurité et la fluidité de la circulation dans notre ville. **Merci de ne jamais circuler, s'arrêter ou stationner sur ces zones : un geste simple qui protège chacun d'entre nous.**



Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr
 44 Grand'Rue
 68180 Horbourg-Wihr
03 89 20 18 90
 mairie@horbourg-wihr.fr
 www.horbourg-wihr.fr

Horaires d'été

du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2026

A noter : la mairie sera également fermée au public
 le vendredi 15 mai 2026
 et le lundi 13 juillet 2026

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12 h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

LES HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h	8h - 12h

Horbourg-Wihr
commune

est sur

IntraMuros

Google Play App Store

Téléchargement gratuit

Vous pouvez aussi utiliser l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services réalisés de votre commune et des alentours !

Horbourg-Wihr
commune

COMMUNE.DE.HORBOURGWIIHR

Instagram



Rejoignez-nous sur Instagram !

La commune de Horbourg-Wihr est désormais présente sur Instagram !

Suivez-nous pour découvrir en images la vie de notre ville : événements, actualités, coulisses des projets et bien plus encore ...

Abonnez-vous dès maintenant @COMMUNE.DE.HORBOURGWIIHR et restez connectés à tout ce qui fait battre le cœur de notre commune !

Chers concitoyens, chers amis,

La campagne électorale est désormais derrière nous. Cette période, toujours intense, est marquée par la confrontation des idées et des projets, chacun portant sa vision de l'avenir. À Horbourg-Wihr, elle s'est déroulée dans un climat respectueux, sans excès ni débordements, et nous pouvons collectivement nous en féliciter.

Les urnes ont parlé et vous avez été majoritaires à renouveler votre confiance à notre équipe pour un second mandat. Nous vous adressons nos plus sincères remerciements. Soyez assurés que notre engagement restera guidé par un seul objectif : servir l'intérêt général et celui de notre commune.

Nous constatons toutefois une baisse de la participation, y compris dans notre commune. Redonner à chacun l'envie de s'impliquer dans la vie locale sera une priorité. Il est essentiel que chaque habitant puisse s'exprimer et se sentir concerné par les orientations prises pour l'avenir de Horbourg-Wihr.

L'équipe « Ensemble pour Horbourg-Wihr » a été renouvelée pour un tiers. Cet équilibre entre expérience et nouvelles énergies constitue un atout précieux pour relever les défis à venir avec dynamisme et responsabilité.

Nous poursuivrons notre action avec la même exigence d'efficacité, en respectant les engagements pris durant la campagne. Les projets seront menés de manière progressive, réfléchie et durable.

Notre volonté n'est en aucune façon d'ignorer les 46 % d'électeurs qui ont porté leur choix sur une autre manière d'aborder l'avenir de notre commune. Nous serons à l'écoute du groupe minoritaire et, s'il le souhaite, nous pourrons travailler ensemble dans l'intérêt de tous.

Le goupe Ensemble pour Horbourg-Wihr :

Stoebner Thierry, Kaehlin Laurence, Bach Thierry, Karli Marie-Paule, Boegler Daniel, Laurey Florence, Fruhauf Thierry, Paques Véronique, Lamba Marc, Berger Magali, Patry Gilles, Boegler Martine, Schmidt Philippe, Aubeil-Tourrette Carole, Urban Arthur, Oberlin Doris, Florentz Roland, Bub Virginie, Maier Stefan, Lyet Joëlle, Clemente Sébastien, Dorgler Noémie, Kinderstuth Guillaume

Chers habitantes et habitants de Horbourg-Wihr,

Au seuil d'un nouveau mandat nous tenons à remercier très chaleureusement tous les électeurs qui nous ont fait confiance.

Notre campagne a été portée par un enthousiasme et un sérieux collectif. Ce fut une aventure humaine, riche en rencontres, en partages et en découvertes. Vous êtes 1251 à nous avoir donné votre voix, près de la moitié des suffrages exprimés.

Six membres de notre groupe vont vous représenter au Conseil Municipal : Léa GIGAX, Serge HAMM, Pascale KLEIN, Philippe KLINGER, Tuba OZCAN, Pierre SCHEFFER et à Colmar Agglomération : Philippe KLINGER.

Ce nombre pèse peu dans les votes des élus ; cependant nous comptons remplir pleinement notre mandat et espérons en obtenir les moyens. Nous voulons être force de proposition et d'alerte pour défendre l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Une démocratie locale, vivante, participative et sincère est le socle de notre réflexion et de notre engagement. Pour que les voix de tous soient entendues, nous souhaitons que soit instauré un dialogue constructif entre les deux groupes. Nous sommes le groupe minoritaire et non d'opposition, posture dans laquelle on veut nous placer.

Notre état d'esprit est de participer positivement à la vie communale tout en gardant la liberté de discuter les propositions qui ne nous semblent pas judicieuses. Nous exercerons notre mandat avec sérieux et responsabilité en restant fidèles à notre programme.

Le groupe Horbourg-Wihr Demain :

Pascale Klein, Philippe Klinger, Serge Hamm, Tuba Ozcan, Pierre Scheffer, Léa Gigax.

Fil L'agenda

“ **Vendredi 08 mai 2026 à 11h**

Commémoration de l'Armistice, parvis de l'Église St-Michel

“ **Samedi 09 mai 2026 à 20h**

Concert de printemps organisé par l'Harmonie Argentovaria, à l'Espace Ried Brun à Muntzenheim

“ **Vendredi 22 mai 2026 à 19h30**

La Ludo Soirées Adolescents

“ **Samedi 23 mai et Dimanche 24 mai 2026**

Expo Rencontre des Arts, à la salle Alfred Kastler
Portes ouvertes Origami Alsace et Plaisir de Peindre

“ **Vendredi 29 mai 2026 à 19h30**

La Ludo Soirée jeux Adultes

“ **Vendredi 05 juin 2026 de 15h30 à 19h**

Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports

“ **Dimanche 7 juin 2026**

Fête des missions, paroisse protestante
culte à 10h suivi du BBQ paroissial sur inscription

“ **Samedi 13 juin 2026 à partir de 19h**

Soirée tartes flambées organisée par l'amicale des jeunes sapeurs-pompiers, au C.P.I, 102 Grand'rue

“ **Vendredi 19 juin 2026 à 19h30**

La Ludo Soirée jeux Adolescents

“ **Samedi 20 juin 2026**

Fête de la musique, salle Wihr, rue de Fortschwihr et alentours

“ **Vendredi 26 juin 2026 à 19h30**

La Ludo Soirée jeux Adultes

“ **Samedi 27 juin 2026**

Soirée tartes flambées organisée par l'association Le Vallon, au foyer Albert Schweitzer, rue du Nord

“ **samedi 04 juillet 2026 de 09h à 11h45**

Miette de pain, atelier fabrication d'objet en bois (découpe laser) sur inscription, voir article du FIL

“ **Mardi 14 juillet 2026**

Feu d'artifice & bal populaire, salle Alfred Kastler

“ **Vendredi 17 juillet 2026 à 19h30**

La Ludo Soirée jeux Adolescents

“ **Vendredi 24 juillet 2026 à 19h30**

La Ludo Soirée jeux Adultes

“ **samedi 29 août 2026 de 09h à 11h45**

Miette de pain, atelier fabrication d'objet en bois (découpe laser) sur inscription, voir article du FIL

“ **Dimanche 30 août 2026**

Marché aux puces organisé par le FC HORBOURG dans le quartier du stade

“ **Vendredi 04 septembre 2026 de 15h30 à 19h**

Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports



Certains événements sont encore en cours de programmation et ne figurent pas dans cet agenda. Pour rester informés en temps réel de toute l'actualité de la commune, nous vous invitons à consulter régulièrement l'application IntraMuros, le site internet de la commune, ainsi que nos pages Facebook et Instagram.

www.horbourg-wihr.fr

